

Interpellation : En Budron et ses deux décharges à ciel ouvert

Longeant le chemin de Longeraie à vélo un samedi en fin d'après-midi, en contrebas de la zone industrielle en Budron, j'ai failli manquer de crever en roulant sur une pièce en métal tranchante. En m'arrêtant, j'ai pu constater un grand nombre de morceaux en métal jonchant le sol sur une trentaine de mètres le long du chemin.



Malgré l'heure, un samedi à 17h30 environ, des employés de l'entreprise Metabader SA travaillaient... J'ai donc pu leur ramener les quelques morceaux de métal rouillés que j'avais ramassés. J'ai demandé s'ils pouvaient envoyer un collaborateur lundi matin pour ramasser tous les autres déchets. En discutant avec l'employé, il m'a informé que les objets s'envolaient fréquemment par-dessus les murs. Effectivement, les tas dépassent largement la hauteur des murs. Il m'a expliqué qu'un projet de couverture des décharges était prévu.

En poursuivant ma route, je suis arrivée à hauteur du second site de Metabader SA en Budron C. Les photos vous permettront de juger de l'état des lieux tout autour de la décharge qui se situe non loin du futur quartier d'habitation.

Au vu de ce qui précède, nous demandons à la Municipalité les renseignements suivants :

Pour quelle date est prévue l'installation des deux toits couvrant sur les décharges de Metabader SA en Budron F et C.

Comment la Municipalité a-t-elle prévu d'exiger de Metabader SA de faire nettoyer et d'entretenir les extérieurs des deux décharges jusqu'à l'installation des toits couvrants ?

Vu que les décharges sont à ciel ouvert et que les eaux de pluie emportent donc avec elles de potentielles substances toxiques qui s'écoulent des deux sites, nous souhaiterions savoir où et comment sont collectées les eaux.



Le Mont-sur-Lausanne, le 30 octobre 2022
Brigitte Besson et consorts, pour le Mont Citoyen